



Déclaration liminaire FSU - CTA du 15/03/2017

Il n'est pas possible de débiter ce CTA sans nous faire les relais des collègues qui sont aujourd'hui rassemblés devant le Rectorat. Il y a là des collègues dont les établissements ont d'importants besoins non couverts, ou insuffisamment couverts, et qui réclament une attention particulière. Il y a surtout les collègues de plusieurs SEGPA de l'académie, dont les moyens sont en baisse, ou qui réclament simplement le maintien de structures de ce type pour scolariser dans de bonnes conditions de prise en charge des élèves plus fragiles, et qui méritent l'attention du système éducatif.

L'inclusion scolaire est une idée généreuse, et nous en partageons les objectifs. Pour autant, elle ne peut pas être une opportunité pour l'administration de récupérer des moyens, ou d'en limiter le déploiement. La scolarisation de ces publics fragiles, si elle doit se faire au sein des établissements, dans des conditions les plus normales possibles, appelle un investissement conséquent et spécifique de la nation : moyens en heures, et donc en postes, financement de structures adaptées, mais aussi formations massives des personnels, réduction des effectifs par classe, etc. La FSU vous alerte sur le ressenti des collègues, obligés de « bricoler », d'improviser, au quotidien et sur le tas, sans rallonge budgétaire, des solutions qui ne sont satisfaisantes ni pour ces élèves, ni pour tous les élèves, ni pour les enseignants parfois mis en difficulté par l'intégration de ces élèves dans des classes à effectifs chargés. La FSU demande dans le même temps le maintien de structures SEGPA. D'autres ne sont pas là aujourd'hui, mais malgré tous mobilisés : nous pensons aux trois EREA de l'académie. La suppression des postes de PE Educateurs et le recrutement d'AED n'a pas tardé à conduire ces structures fragiles à des difficultés de gestion de internats, l'augmentation des violences, et la dégradation des conditions de vie et d'apprentissage des élèves. Des établissements sont également mobilisés parce que les dotations qui leur ont été attribuées ne leur permettent pas de s'organiser correctement pour la rentrée.

Nous sommes également inquiets de l'organisation retenue pour les épreuves facultatives d'EPS des Hautes-Pyrénées, où le Rectorat a prévu que les élèves qui passaient auparavant leurs épreuves sur Tarbes vont devoir désormais aller à Foix, Auch, ou Toulouse, occasionnant bien évidemment des frais de déplacements supplémentaires aux familles, voire conduisant certains élèves à ne pas passer l'épreuve. Cette situation fait suite à une demande de la DASEN de recentrage strict du CPD EPS sur des missions 1^{er} degré. Nous attendons une réponse à notre interpellation.

*

* *

Le CTA de ce jour fait le point sur les mesures de préparation de rentrée dans les filières administratives et de soutien aux personnels d'enseignements. La FSU y note des évolutions contrastées. De bonnes nouvelles tout d'abord, avec des créations de postes de personnels de direction et de CPE, et des créations dans la filière administrative. Enfin, pourrait-on dire, tant la démographie de notre académie, qui entraîne chaque année ou presque des ouvertures d'établissements et toujours plus d'élèves à scolariser, en a réellement besoin.

Dans le même temps, la FSU relève que beaucoup de couverture de postes se font à moyens constants : titularisation de personnels précaires – c'est évidemment souhaitable, mais cela n'apporte pas de sang neuf ; redéploiement de postes, y compris par la fragilisation des supports, désormais de plus en plus souvent partagés sur plusieurs établissements ou services ; repyramidages qui permettent une forme de revalorisation des postes, mais sans revalorisation globale pour des agents dont les rémunérations restent faibles, etc. La FSU s'oppose à cette logique du redéploiement, qui ne fait que cacher une réelle dégradation des conditions de travail des agents administratifs, des agents de laboratoires, des infirmières, des assistantes sociales : ces décisions

leurs imposent des tâches croissantes alors qu'il y a déjà surcharge de travail, et dégrade le suivi des élèves. Elle conteste toujours les blocages-suppressions de postes d'ITRF, et leur redéploiement progressif vers les lycées, à moyens constants. Certaines mesures ont des impacts lourds en termes de GRH, lorsque les collègues qui sont victimes de ces mesures sont à quelques mois de la retraite, ou lorsque la mobilité est systématiquement imposée à l'occasion lors d'une requalification d'emploi : nous estimons que, lorsque un agent effectue déjà des tâches relevant d'une qualification supérieure, la requalification de son poste devrait lui permettre de le conserver.

Bref, la FSU estime que cette rentrée 2017 ne se prépare pas dans des conditions aussi idylliques que ce que laissaient entendre les appréciations rectorales de début janvier.

*
* *

Nous souhaitons aussi profiter de ce Comité Technique pour revenir sur la traduction concrète de décisions liées à la préparation de rentrée que ce CTA a examinées, et qui connaissent des fortunes diverses.

Concernant la voie professionnelle, le ministère de l'Éducation nationale a détaillé début mars la répartition par région académique des 500 nouvelles formations qu'il ouvrirait. L'académie de Toulouse n'en vu que 7 retenues. Seules les académies mono-départementales hors métropole offrent moins de nouvelles formations ! L'enseignement professionnel est vraiment le parent pauvre de notre région académique... Et pourtant, ouvrir des filières de CAP et de Bac Pro participerait pleinement à l'objectif affiché du ministère de lutte contre le décrochage et les sorties sans qualification pour les élèves fragiles. En effet, seule une offre de formation élargie sur ces premiers niveaux de qualification permettra d'accueillir plus d'élèves et d'améliorer les taux d'affectation sur premiers vœux, et de limiter les risques de décrochage. Les lycées professionnels sont de formidables outils de réussite pour les jeunes les plus défavorisés, qu'il faut développer pour lutter contre les sorties sans qualification et pour permettre la réussite de tous les jeunes

Concernant le 1^{er} degré, un point particulier s'impose sur la situation du Lot, département dans lequel un fort mouvement de parents d'élèves et de certains élus se donne pour objectif la sauvegarde des écoles rurales. Alors que cette année la carte scolaire du Lot ne prévoyait un solde nul, ce sont sur le terrain 13 mesures de fermetures de classes, 9 écoles fermées, des manipulations de secteurs et des tractations avec les élus qui ont amenées à l'implosion de certains RPI. Bref, les protocoles que vous y avez signés n'ont pas protégé ce département et se répand peu à peu le sentiment dangereux de nouveaux territoires abandonnés par la République.

On pourrait faire des remarques du même ordre dans les Hautes-Pyrénées pour le 2nd degré, où la préparation de rentrée, malgré un solde également nul, fait apparaître de très nombreuses suppressions de postes en interne, que nous ne nous expliquons pas toujours.

Enfin, dans de nombreux établissements, on a vu apparaître une pratique nouvelle à l'occasion de la répartition des moyens, et la remontée des TRMD aux DASEN : les suppressions de postes, produites notamment par l'application réelle de la réforme des collèges, ont été souvent le fait des autorités de tutelle au vu de ces remontées, alors qu'elles avaient été soigneusement et opportunément « oubliées » par les chefs d'établissement lors des CA. Tout ceci sans parler du Tarn, dont le CSTSD se tiendra 5 jours après l'ouverture du serveur de mutations ...

Cela participe d'une négation caractérisée du dialogue social, qui trouve aussi un écho dans le non-respect de vos propres engagements : par exemple, notre courrier vous interpellant sur la situation de l'EPS dans les Hautes-Pyrénées reste à ce jour sans réponse ; celui sur la nécessité de mettre en place des critères clairs sur l'attribution des moyens pseudo-supplémentaires aux lycées pouvant relever de l'Education Prioritaire de même. Sur ce dossier, vous vous étiez engagée à la transparence dans l'affectation des moyens, tout comme sur ceux dédiés à l'accompagnement du dispositif Mixité Sociale dans les collèges toulousains. Nous entendons que cet engagement soit tenu, et qu'un Groupe de Travail puisse aborder ces questions.